



Quelques chiffres

37 348 m² dont 4 567 m²
de bâtiments et 32 781 m²
de jardins et parking.
1 orangerie, 1 balise
Berthold pour analyser l'air.

4 inondations gravées
dans la pierre :
24 juin 1875 (12,33 m),
4 mars 1830 (11,62 m),
4 mars 1935 (9,14 m),
4 février 1952 (10,38 m).

L'Hôtel du Département ouvre ses portes aux associations, aux scolaires, aux élus ainsi qu'aux groupes de dix personnes minimum. Deux heures de visite environ vous seront proposées pour découvrir l'Hôtel Saint-Jacques et comprendre le rôle du Conseil départemental. Réservations au 05 53 69 45 11

Pour plus d'informations concernant l'Hôtel Saint-Jacques

Archives départementales
Place Verdun - 47000 Agen
Tél. : 05 53 69 42 53
www.cg47.org/archives/accueil.htm

Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
Tél. : 05 53 69 44 94

L'Hôtel Saint-Jacques d'hier à aujourd'hui

Depuis maintenant plus de trois siècles*, le bâtiment Saint-Jacques veille sur les Lot-et-Garonnais. Bien sûr, au fil du temps, ses missions et ses compétences ont évolué pour s'adapter aux exigences de la société et aux besoins des habitants.

Tour à tour, il a été **hôpital général, caserne, prison, maison pour demoiselles de petite vertu, dépôt de mendicité, établissement médical, centre administratif de l'État**, et enfin **Hôtel du Département**.

*Édification de l'hôpital de 1686 à 1689 au lieu dit Loge-Renaud



L'Hôtel Saint-Jacques d'hier à aujourd'hui

En **1656**, Louis XIV inaugure le grand projet de l'hôpital général en regroupant à la Pitié-Salpêtrière-Bicêtre des services d'aide aux indigents et des structures d'enfermement des vagabonds et insensés. Le but est de mettre au travail cette population et également de lutter contre l'insécurité et l'insalubrité des rues parisiennes. Le principe s'étend rapidement aux villes de province.

En **1685**, Louis XIV signe la lettre patente d'établissement d'un hôpital général à Agen. Le lieu est choisi, au bout de la promenade du Gravier, le long de la Garonne. L'argent est trouvé : un don de 24 000 livres de

Marc-Antoine-de-Las-de-Gayon, seigneur de Lacépède. Les bâtiments accueillent des indigents dès **1690**.

En **1791**, après la Révolution, la tutelle de l'hôpital est enlevée à l'autorité ecclésiastique et confiée à la municipalité. Mi-hôpital, mi-caserne, le bâtiment devient successivement une prison, puis un centre d'accueil de femmes de petite vertu échappées ou sauvées de la rue. En **1810**, Napoléon Bonaparte le transforme en dépôt de mendicité. Créés pour lutter contre « le vagabondage et la mendicité », ces dépôts recueillaient les mendiants valides condamnés par les tribunaux.



En **1819**, il prend le nom définitif d'hôpital Saint-Jacques, après la désaffectation du vieil hôpital Saint-Jacques-du-Martyr, près de la collégiale de Saint-Caprais (aujourd'hui cathédrale).

Des travaux sont effectués à l'image de l'architecture hospitalière du XIX^e siècle, prenant en compte les découvertes fondamentales sur les contagions et les bactéries. Une nouvelle organisation de l'espace se met en place dans un souci d'hygiène : séparation des catégories de malades (enfants, vieillards), construction de l'Orangerie (nutrition) et d'une maternité. Dans les années **1930**, des travaux et un nouvel équipement de



pointe de la salle d'opérations en font l'un des hôpitaux les plus modernes du Sud-Ouest.

En **1979**, l'hôpital Saint-Jacques ferme et les activités hospitalières sont transférées au centre hospitalier d'Agen. Dernier propriétaire en date, le Conseil général, après avoir acquis bâtiments et terrains en juillet 1979 et décembre 1988, a entrepris des travaux de rénovation vers la fin des années 1980. Une fois de plus, l'architecture extérieure et intérieure de la bâtisse connaît quelques modifications.

C'est le 5 janvier **1991** que le Conseil général y installe ses services administratifs. Les conseillers généraux investissent l'hémicycle, quant à eux, un an plus tard. Ils y siègent en effet pour la première fois le 27 février **1992**.

En **2015**, le Conseil général devient Conseil départemental. Entre ses murs, des choix importants sont faits.

Les décisions qui y sont prises engagent l'avenir des Lot-et-Garonnais et du Lot-et-Garonne.